

## LES MESURES DE PRÉVENTION ET CONSEILS

### Au poste de travail, protection obligatoire

#### À votre poste de travail :

- Portez des vêtements de travail et gants adaptés,
- Ne rongez pas vos ongles, évitez d'avoir barbes et moustaches,
- Ne buvez pas,
- Ne mangez pas,
- Respectez l'interdiction de fumer.



### Ventilation et aspiration à la source de travail

#### En quittant votre poste :

- Lavez-vous les mains régulièrement,
- Brossez-vous les ongles,
- Prenez une douche,
- Séparez votre tenue de travail de votre tenue de ville,
- Ne rapportez pas vos vêtements de travail chez vous.



#### CONTACT :



1, avenue de l'Europe, 59880 Saint-Saulve  
Tél. 03 27 46 19 24  
information@astav.fr

[www.astav.fr](http://www.astav.fr)

Pôle relations adhérents – CP MAJ 15/03/2021



## TRAVAILLER AU PLOMB EN TOUTE SÉCURITÉ



Votre équipe de Santé au Travail vous conseille et vous accompagne.

Le plomb est très dangereux pour l'organisme car il est absorbé par les voies respiratoires, se distribue dans le sang et se stocke dans les os. Puis, il est relargué dans le sang et atteint plusieurs organes.

### LES DIFFÉRENTES FORMES DU PLOMB

- **Le plomb organique** (Siccatisifs peintures Glycéro 1 à 2%)
- **Le plomb inorganique** (Pigments de peintures anticorrosion, pigments peintures sèches 10 à 30%)

### LES EFFETS SUR L'ORGANISME

On parle de toxicité chronique.

#### Les effets du plomb sur l'organisme sont nombreux :

- **Neurologiques** : Trouble de la marche, trouble de l'humeur, fatigue,
- **Rénaux** : Dégradation de la fonction rénale,
- **Digestifs** : Constipation, coliques, douleurs abdominales,
- **Cardio vasculaires** : Hypertension,
- **Hématologiques** : Anémie,
- **Reprotoxiques** : Augmentation du délai de conception, effet sur la grossesse, retard de croissance fœtale.



L'équipe locale Santé Travail est là pour vous informer des risques et vous donner la bonne marche à suivre pour travailler en toute sécurité.

### LA SURVEILLANCE MÉDICALE



Lorsque l'on travaille au contact du plomb, il est important d'avoir une surveillance médicale régulière parce que :

- C'est une toxicité cumulative,
- 90% du plomb reste stocké dans l'os pendant 20 à 30 ans,
- Selon le taux de plombémie, les risques de lésions ne sont pas les mêmes.

**En tant que travailleurs exposés au plomb, vous êtes soumis à un suivi individuel renforcé « SIR » et vous serez vu tous les deux ans par votre Médecin du travail.**

Lors de cette visite médicale, votre Médecin du Travail peut prescrire une plombémie (plomb dans le sang) complétée si besoin par une analyse d'urine et de sang plus complète.

